

VERTEILLAC/CHERVAL

Les opposants au projet éolien ont eu gain de cause



Les projets éoliens soulèvent de nombreuses oppositions chez les habitants. À Saint-Aulaye-Puymangou en 2019, près de 500 personnes avaient manifesté contre un projet de ce type. PHOTO ASSO 3D

Philippe JOLIVET

p.jolivet@dordogne.com

C'est un combat de plus de dix ans que l'association Citoyenneté environnement Périgord vient de remporter avec le retrait du projet éolien de Verteillac et Cherval. « C'est un projet né en 2020, porté par EDPR avec les agriculteurs et le maire de Verteillac avec une demande de diagnostic de prospection, explique Alain Mary. Initialement, il y avait une non-connaissance de l'éolien dans la région, donc les élus de Verteillac et Cherval étaient favorables au projet. Mais les choses se sont inversées au moment de l'enquête publique. »

La majorité des communes contre le projet

En effet, celle-ci a fait l'objet d'un rejet de la part de dix communes sur les seize qui auraient été impactées par le projet avec seulement quatre qui se sont prononcées pour et deux qui se sont abstenues. « Verteillac, principale commune du projet, a voté à l'unanimité une motion de rejet du projet et a écrit une lettre au président de la République pour dire qu'elle le rejetait. » Un travail de longue haleine pour l'association. « Il a fallu convain-

EDPR, porteur d'un projet éolien sur Verteillac et Cherval a informé la préfecture qu'il jetait l'éponge. Une victoire après un long combat pour l'association citoyenneté et environnement en Périgord.

cre et analyser l'inadaptation d'un projet de parc éolien par une multinationale qui n'avait rien à faire là et qui n'a d'ailleurs pas été capable de monter son projet. La commission d'enquête a rendu un avis négatif soulevant des incompétences techniques, des pièces manquantes et des analyses incomplètes. Le promoteur avait même imposé le maintien de ce projet sans même avoir l'accord de tous les agriculteurs. L'un d'eux a d'ailleurs envoyé un recommandé durant l'enquête publique pour dire qu'il ne prendrait pas part au projet. »

Une situation ubuesque pour Alain Mary. « Du coup, le promoteur a finalement demandé à l'État la clôture de l'instruction et s'est retiré avec armes et baga-

ges. C'est la meilleure option pour nous car il n'y aura pas à déposer de recours. Mais c'est un cas tristement exceptionnel. Pendant dix ans, le promoteur aura fait travailler les services de l'État et tenu la population en haleine pour essayer de la faire plier et d'obtenir les signatures nécessaires alors que le dossier n'était pas solide, puisqu'au cours de l'enquête publique, on était déjà passé d'un projet de quatre éoliennes à deux. »

Des projets qui divisent

Une bonne nouvelle aussi pour la population locale. « Les communes de Verteillac et Cherval ont des projets très importants, pour la santé notamment, qui nécessitent une population unie. Et ce projet a été une source de division entre le profit de quelques personnes et les nuisances pour la grande majorité. Notre association n'a de cesse d'être partie prenante dans des projets adaptés à notre région et aux attentes de la population. Il y en a. Nous ne sommes pas dans le refus catégorique, mais nous refusons des projets imposés par des multinationales et qui créent une forme de déni de démocratie, puisque les élus ne peuvent s'y opposer et qu'elles réussissent à s'imposer. »

« Sommes-nous encore en démocratie »

Pour Thierry Bonne de Forces Périgord qui regroupe seize collectifs et associations d'usagers, cette nouvelle est un soulagement.

« On ne peut pas imaginer ce que c'est que d'avoir un projet comme celui-ci au-dessus de la tête pendant dix ans et les dégâts que cela peut occasionner parmi la population. Les conflits entre ceux qui veulent signer des baux avec les promoteurs et ceux qui sont opposés au projet. Les parents qui voulaient léguer leur bien à leurs enfants ou qui voulaient vendre et qui ne peuvent plus parce qu'il ne vaut plus rien. »

Pour lui, ce retrait est source d'espoir pour les dossiers qui sont en cours même si pour lui, dans le déploiement de l'éolien, il y a un vrai problème démocratique.

Des enquêtes toutes défavorables

« En Dordogne, on a des enquêtes publiques sur des projets qui font l'objet d'une opposition de l'ordre de 95 % de la population avec des participations à ces enquêtes de plus de 1 000 personnes, avec des avis très étayés et argumentés et même des propositions de solutions

alternatives pour la production d'énergie qui soient adaptées à la Dordogne. Mais c'est assez inimaginable de voir que toutes les enquêtes aboutissent à des avis défavorables et que malgré ça, les préfets donnent leur autorisation. Il y a aujourd'hui une politique gouvernementale qui appelle ça le "déploiement harmonieux de l'éolien". Mais de qui se moque-t-on ? Va-t-on continuer à imposer des projets éoliens contre la volonté des populations et des élus locaux alors qu'on sait que ce n'est pas la solution pour sortir du nucléaire ? Il faudrait savoir si nous sommes encore dans une démocratie. »

PÉRIGUEUX

Un jeune en crise met le feu à son appartement

Les policiers ont été appelés hier vers midi à l'angle de l'avenue Cavaignac et de la rue Sainte-Marthe par les habitants d'un immeuble qui avaient signalé qu'un jeune de l'immeuble faisait du tapage en déplaçant des meubles dans son appartement. Les policiers ont alors commencé à parlementer avec le jeune homme qui tenait des propos décousus et semblait très agité.

Les policiers enfoncent la porte

Après un certain temps la discussion n'a plus été possible et les policiers ont constaté que de la fumée passait sous la porte. Comprenant qu'il était en train de mettre le feu dans son appartement, les policiers ont alors

défoncé la porte de l'appartement qui était déjà très enfumé. Ils ont finalement réussi à localiser l'individu et à l'extraire de l'appartement non sans mal, puisque celui-ci ne s'est pas laissé faire. Intoxiqué par les fumées, il a été pris en charge par les sapeurs-pompiers. Âgé de 18 ans, le jeune homme était émancipé depuis peu et semblait souffrir de troubles d'ordre psychiatrique. Son placement en institution sous contrainte était d'ailleurs envisagé hier soir. Les quatre policiers qui sont intervenus ont également été légèrement intoxiqués par les fumées et ont été pris en charge par les secours. Il a été question de reloger le couple habitant au-dessus de l'appartement du jeune homme.

P. J.



Le jeune homme âgé de 18 ans semblerait souffrir de troubles psychiatriques. PHOTO ROMAIN LONGIERAS

PÉRIGUEUX

Jeune homme agressé au couteau : l'enquête se poursuit

L'homme qui a porté des coups à un Afghan de 26 ans dimanche soir peu avant 21 heures (lire DL d'hier) se sachant recherché, s'est rendu de lui-même lundi soir au commissariat où il a pu être entendu sur les faits. Il s'agit d'un homme de 24 ans qui a été remis en liberté le temps que l'enquête préliminaire soit menée. La victime souffrait de blessures très superficielles et devait être vue par un médecin légiste pour déterminer la nature de l'arme utilisée.

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE

Une octogénaire renversée par un cycliste

Hier vers 17 h 20, une piétonne de 85 ans traversait sur la Grand-rue de la Barre à un passage piéton lorsqu'elle a été percutée par un cycliste. Elle a lourdement chuté et a été blessée à la tête. À l'heure où nous écrivons ces lignes, elle devait être hélicoptérée au centre hospitalier de Périgueux.

BOURDEILLES

3 000 m² de sous-bois partent en fumée

Lundi vers 19 h 15 les sapeurs-pompiers de Brantôme sont intervenus au lieu-dit Étourneaux pour un feu de sous-bois. L'incendie s'est déclaré suite à un brûlage de déchets verts de la déchetterie avant le week-end. 3 000 m² de sous-bois sont partis en fumée.

EN BREF

■ **Camion pédagogique du SMD3.** Le camion va à la rencontre des usagers pour informer sur le tri, le compostage, le gaspillage alimentaire, les astuces zéro déchet... En mars, il sera présent sur les marchés suivants : **Sorges-Ligieux**, dimanche matin ; **Tocane-Saint-Apre**, lundi matin ; **La Tour-Blanche**, mercredi 10 ; **Ribérac**, vendredi 12.